

# « C'est une situation révoltante » : où sont passés les ânes d'Israël confiés à la France ?

De 2022 à 2023, plusieurs centaines d'ânes maltraités, originaires d'Israël, ont été accueillies en France, à La Tanière. Près de 140 individus ont disparu. Une enquête est en cours sur cet étrange zoo refuge.



- par [Nathalie Lamoureux](#)

Journaliste

Publié le 23/01/2026 à 21h00



Sur les 538 ânes confiés à La Tanière, de 2022 à 2023, près de 140 sont manquants, sans que leur destination ne puisse être clairement établie. Crédit : Sharon Cohen © DR

Ils ont connu la faim, la tristesse et le désespoir. Ces bêtes de somme, marquées à vie par la violence des hommes, chargées bien au-delà de leurs forces et entravées la nuit, finissent souvent abandonnées, agonisantes, sur le bas-côté d'une route ou parfois en plein désert. Beaucoup sont abattues pour leur viande, mais aussi pour leur peau et leurs sabots, exportés notamment vers la Chine.

Sharon Cohen et son équipe du refuge Starting Over Sanctuary, qu'elle a fondé en 2017 non loin de Netanya, ville côtière située à une dizaine de kilomètres au nord de Tel-Aviv, sont régulièrement sollicités par les autorités israéliennes pour recueillir et soigner de très nombreux animaux.

À lire aussi

#### [Dix ans après sa découverte, un réseau de trafic d'oiseaux protégés toujours sans jugement](#)

À ce jour, près de 2000 ânes ont été pris en charge par le refuge et « sauvés de la charrue et de l'esclavage ». À chacun, Sharon Cohen offre une seconde chance et un nouveau départ.

Le Point du matin

Recevez chaque matin l'essentiel de l'actualité : politique, économie, société, sport...

Votre adresse email

En vous inscrivant, vous acceptez les [conditions générales d'utilisation](#) et notre [politique de confidentialité](#).

En 2022, son hectare de terrain caillouteux accueille près de 800 ânes. Face à l'afflux constant d'animaux en détresse, à la pression financière et au manque de place, Sharon Cohen lance alors un appel international.

Plusieurs associations animales y répondent, mais [La Tanière, près de Chartres, en Eure-et-Loir](#), semble le mieux convenir : ce zoo refuge propose de prendre en charge 200 individus, et de placer les autres chez des particuliers, dans les meilleures conditions et sous contrat strict.

### **Le dernier voyage des ânes**

Des ânes commencent ainsi à être transférés. Un premier convoi de 50 individus arrive, tous frais payés par l'ONG israélienne : près de 47 000 euros pour le transport aérien entre Tel-Aviv et la Belgique, puis le trajet en camion jusqu'à Chartres, avant une arrivée très médiatisée à Nogent-le-Phaye.

Au total, 538 ânes arrivent à La Tanière entre 2022 et 2023, en plusieurs vagues de transport, par cargos de 50 à 58 animaux, intégralement financés par Starting Over Sanctuary. Chaque voyage coûte en moyenne 66 000 euros. Il y a eu sept convois, soit une somme totale d'environ 462 000 euros.

Au départ, La Tanière promettait, dans une lettre, de garder tous les ânes, évoquant notamment l'acquisition d'un terrain dédié. Après leur arrivée, ils sont rapidement replacés et, au final, seuls trois d'entre eux demeurent sur le site du zoo refuge.

À lire aussi

#### [L'empire normand des haras : dans les petits secrets du cercle équestre des hyper-riches](#)

Leur accueil s'inscrit dans le cadre d'un contrat précis que nous avons consulté. Le refuge s'engage à leur assurer une retraite paisible, adaptée à leurs besoins. Les ânes sont enregistrés sous le statut d'« animal de compagnie », au sens de l'article L214-6 du Code rural et de la pêche maritime, c'est-à-dire « détenus par l'homme pour son agrément », à l'instar [d'un chien](#) ou [d'un chat](#).

Toute forme d'exploitation est formellement interdite, qu'il s'agisse de loisirs, de sport équestre ou de production de lait, de même que toute activité commerciale directe ou indirecte (foire aux bestiaux, échange contre argent ou avantage, revente déguisée, passage par un intermédiaire).

## Carte d'identité électronique

Starting Over Sanctuary conserve un droit de regard sur chaque animal. Chaque âne est identifié par un transpondeur électronique et porte un nom. L'association peut, à tout moment, mandater un vétérinaire ou un représentant pour vérifier que les conditions du contrat sont respectées.

Quand des ânes sont cédés à des refuges partenaires, les animaux doivent en outre être placés au minimum par paire, disposer d'une pâture suffisante et d'un abri chauffé. Le refuge cédant doit en informer l'association israélienne et s'assurer que le nouvel établissement respecte l'ensemble des engagements prévus au contrat. Ces pratiques relèvent des standards habituels de la protection animale.

À lire aussi

### [Un éducateur dévoile les erreurs que nous faisons tous avec nos chiens](#)

Les échanges de courriels entre Starting Over Sanctuary et La Tanière, dont nous avons pris connaissance, témoignent du sérieux, de l'exigence et du professionnalisme de l'association israélienne. Ils révèlent combien il est important pour Sharon Cohen de pouvoir suivre à distance le devenir de chaque âne et de rester, d'une manière ou d'une autre, liée à leur parcours.

Elle connaît ses bêtes comme un maître connaît ses élèves, par leur singularité, la couleur d'un pelage, la présence d'une blessure, leurs affinités et habitudes. Elle demande à recevoir les dossiers avant même que les ânes ne soient transférés vers leurs nouveaux lieux d'accueil. Elle insiste pour que les adoptants lui transmettent des photos ou des vidéos si un âne présente des signes de fatigue inquiétants ou venait à décéder.

## Rumeurs inquiétantes

Le capacitaire de La Tanière se veut alors rassurant, soulignant le sérieux des familles sélectionnées : « Ce sont des personnes bienveillantes, qui ne cherchent qu'à agir dans l'intérêt des animaux. Si elles ont été retenues, c'est qu'elles répondaient à l'ensemble des critères que nous avons fixés, et qui sont particulièrement exigeants. »

Mais au fil des mois, Sharon Cohen ne reçoit plus l'ensemble des informations de suivi. Face à ce silence, elle les réclame de manière plus insistance, d'autant que des rumeurs inquiétantes lui parviennent sur le placement des ânes dans certains refuges.

Les réponses, partielles et éparses, finissent par révéler une situation préoccupante. Deux ânes, confiés à un particulier, meurent durant leur premier hiver. Ils vivaient dans un champ avec des moutons. Sharon décide d'alerter plusieurs [vétérinaires français](#) avec lesquels l'association est en contact.

À lire aussi

### [Le destin en suspens des cétacés de Marineland](#)

L'une d'entre elles, que nous appellerons Noémie, entreprend des vérifications approfondies dans la base de données de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE). « J'ai repris le listing des

ânes placés, structure par structure, et vérifié à quel détenteur ils étaient officiellement rattachés », explique-t-elle.

## Des animaux introuvables

Certaines structures présentaient des retards administratifs, depuis régularisés. Le problème se cristallisait autour de deux structures, précise-t-elle, Equi Vimeu et Équi'Libre.

Selon les listes de placements fournies par La Tanière, 107 ânes ont été transmis à Equi Vimeu et 33 autres à Équi'Libre. Or, la quasi-totalité de ces animaux reste introuvable, et près d'une centaine d'entre eux est toujours enregistrée administrativement au nom de La Tanière. « Équi'Libre nous affirme que tous les ânes ont été placés, mais indique ne pas pouvoir nous montrer les contrats pour des clauses de confidentialité. Nous savons toutefois que certains animaux ont été placés séparément. De son côté, Equi Vimeu assure également avoir procédé à des placements, mais ne se souvient plus des familles concernées », rapporte Liza, bénévole française qui aide Sharon à coordonner les opérations vers la France.

Contactée par téléphone, Alexandra Dubreuil, gérante d'Équi'Libre, confirme : « les 33 ânes ont été placés en Bretagne et, pour certains, en Normandie. Ils vont tous très bien. » Mais elle refuse de transmettre les données personnelles « en dehors d'une procédure légale, à la demande d'un juge ».

## Des responsables submergés

De son côté, Equi Vimeu n'a pas souhaité s'exprimer. « Comme vous le savez, ou pensez le savoir, car vos informations sont partiellement erronées, une enquête est en cours. Aucun échange ne sera fait sur le sujet ». Dommage. Une réponse aurait pu être l'occasion de corriger ces informations qualifiées de « partiellement erronées ».

À lire aussi

### Les dauphins, entre mythe et réalité

Le transporteur, chargé d'acheminer les ânes, avait pourtant alerté le capacitaire de La Tanière. Il suspectait des pratiques de maquignon. Il s'étonnait d'emmener des animaux vers des structures réputées pour leur manque de place, ainsi que des conditions dans lesquelles les ânes étaient répartis.

« Dès leur arrivée, le responsable s'est retrouvé complètement submergé. Le transporteur, un grand professionnel, l'un des plus importants transporteurs de chevaux en France, a effectué un signalement en estimant que la situation ne correspondait pas au fonctionnement normal d'une association de sauvetage. Aujourd'hui, nous n'avons plus de traces de ces animaux et nous craignons qu'ils aient été dirigés vers une foire aux bestiaux », explique Marie-Françoise Lheureux, présidente du [Graal, association engagée pour la retraite des animaux de laboratoire](#).

Selon plusieurs témoignages, des dizaines d'entre eux auraient été vendues lors de la foire du Cateau-Cambrésis, en septembre 2023, pour 110 euros pièce.

## Envoyés en cachette à l'abattoir ?

Plus surprenant encore, d'après nos informations, certains ânes portaient des puces françaises. Or, selon Starting Over Sanctuary, tous les animaux étaient équipés de puces israéliennes à leur arrivée en France. Cela signifie qu'ils ont été réidentifiés. Un lecteur de puce s'arrête généralement dès qu'il détecte un transpondeur. Lorsqu'un animal est déjà identifié, il est possible d'implanter une

nouvelle puce de manière superficielle, sous la peau, sans l'insérer profondément dans le ligament nucal, contrairement aux règles normalement en vigueur pour les équidés.

Dans ce cas, le lecteur détecte systématiquement la nouvelle puce et ignore l'ancienne. « L'animal se retrouve ainsi sans historique. Cette manipulation facilite son départ vers l'abattoir, d'autant plus que le document provisoire émis pour valider l'identité de l'animal n'est homologué que plusieurs mois plus tard par l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation », confie un vétérinaire qui souhaite rester anonyme.

À lire aussi

### [Les chevaux peuvent-ils nous reconnaître ?](#)

L'enquête menée par la Brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et phytosanitaires (BNEVP) n'a, pour l'instant, donné aucun résultat. Contacté, Lionel Groise, de la BNEVP, n'a pas souhaité s'exprimer, invoquant l'existence d'une instruction en cours. Pour Starting Over Sanctuary, bizarrement, cette enquête s'éternise.

## **Rumeurs infondées**

Un temps, une rumeur totalement infondée a circulé, affirmant que ces ânes avaient été volés et envoyés en France [pour affamer les Gazaouis](#). « Ce sont des bobards, un scénario complètement débile, propre à orienter l'enquête. J'ai adopté deux ânesses, tout est fait dans les règles de l'art. Les filles d'Israël font vraiment du super boulot », confie Noémie.

Sur les 538 ânes confiés à La Tanière, près de 140 sont donc manquants, sans que leur destination ne puisse être clairement établie. Environ une centaine a été placée dans des familles d'accueil, tous les autres répartis dans des petits refuges (Adada, La Garie, SPA etc.), en écopâtrage ou autres structures, Ehpad, mairie. Une plainte contre X a été déposée pour maltraitance, abus de confiance et mauvais traitements commis par un professionnel.

« C'est une situation profondément révoltante. Des donateurs en France et en Israël ont contribué pour que ces ânes soient protégés et puissent vivre une retraite paisible. Que leur engagement et celui de l'association soient ainsi bafoués est tout simplement inadmissible », résume Arielle Moreau, avocate de Starting Over Sanctuary.

## **La Tanière sur la sellette**

Sharon Cohen ne cache ni sa colère ni sa détresse. « Les intentions de départ étaient bonnes et sincères, mais j'attends désormais que les responsables de La Tanière mobilisent l'ensemble des fonds collectés pour ces ânes, ainsi que les sommes considérables que cela nous a coûté de les sauver, de les soigner pendant des années, de les réhabiliter et de les transporter par avion, afin de les consacrer à la recherche de la localisation de ces animaux. C'est le minimum qu'ils puissent faire, par souci de justice envers ces animaux. »

À lire aussi

### [Quand la poésie chinoise éclaire la disparition des marsouins](#)

Le sort réservé aux ânes israéliens ne serait pas un cas isolé. Depuis des mois, des salariés de La Tanière dénoncent de graves dérives dans la gestion du site et le traitement des animaux.

En septembre dernier, plusieurs employés ont témoigné auprès du média en ligne *Vakita* et dans *Le Parisien*. Tous décrivent un climat délétère, des méthodes de travail contestées et des lacunes

professionnelles, niés en bloc par les fondateurs du refuge, Francine et Patrick Violas. « Avec le capacitaire, c'est l'imposture totale, confie Florent (prénom modifié), soigneur. Il n'a aucune connaissance des animaux et a menti sur tout son parcours. »

Florent cite plusieurs cas de maltraitance. « L'année dernière, il nous a ordonné de faire cohabiter des porcs-épics et des wallabies, uniquement pour créer une "grande première". Les porcs-épics sont extrêmement dangereux, les wallabies très cardiaques. Résultat : neuf wallabies sont morts, certains transpercés par des pics en plein cœur. » Les survivants seraient aujourd'hui dans un état de stress chronique, amaigris, privés d'accès à la nourriture accaparée par les porcs-épics.

### **Un apprenti sorcier aux manettes ?**

D'autres pratiques interrogent. Pour offrir au public une proximité directe, « des perroquets sont maintenus depuis un an dans un enclos à ciel ouvert. Pour les empêcher de s'échapper, les soigneurs ont dû leur couper les ailes. On prive ces oiseaux de leur instinct naturel. C'est de la maltraitance extrêmement grave. Et le nouveau vétérinaire est d'accord avec ça. Il n'a aucune expérience en faune sauvage. Il joue les apprentis sorciers et le bien-être animal n'est pas sa priorité. »

Les primates issus de laboratoires, arrivés en 2019, auraient passé six ans dans des enclos provisoires dits « d'acclimatation », exposés au public. « Ces singes ont déjà un rapport traumatique à l'humain. Ils développent des stéréotypies, s'automutilent et s'arrachent les poils. »

Selon plusieurs témoignages concordants, l'un des principaux facteurs de ces dérives serait la volonté des fondateurs de « faire entrer toujours plus d'animaux » afin d'alimenter la communication du refuge et de soutenir la collecte de dons, sans que les infrastructures ne suivent.

À lire aussi

#### [La folle histoire de l'ourse sans-papiers](#)

« C'est devenu une machine à fric. Les grands sauvetages se succèdent sans capacité d'accueil réelle. Les animaux finissent parfois dans des conditions pires qu'avant », affirme Florent. Il cite notamment le sauvetage de 84 chevaux saisis en septembre 2024 chez un propriétaire âgé, dans la Manche.

« Deux associations étaient prêtes à se répartir les poulains et les juments. Il manquait une structure pour les étalons. La Tanière a été sollicitée. Monsieur Violas a répondu : "Soit je prends les 84, soit rien." Une vaste opération de communication a été lancée pour lever des fonds, alors que le parc n'avait absolument pas la place pour accueillir ces animaux. Ils ont ensuite été "refourgués" aux associations qui s'étaient portées volontaires dès le départ, mais sans qu'elles puissent faire appel à la générosité du public, puisque La Tanière avait tout encaissé en amont. »

### **Descente des forces de l'ordre début janvier**

Nous avons adressé un courriel au service de presse de La Tanière, accompagné d'une série de questions. À ce jour, aucune réponse ne nous est parvenue. En octobre dernier, l'association Le Graal a déposé plainte contre X pour divers délit de maltraitance.

Le mardi 6 janvier, une trentaine d'agents de l'Office français de la biodiversité, des Directions départementales de la protection des populations et de la gendarmerie, issus des départements d'Eure-et-Loir, du Loiret et de la Sarthe, ont mené une opération de contrôle à La Tanière.

Téléphones portables, registres de quarantaine, documents comptables et financiers ont été saisis.

Toujours présumé innocent, le capacitaire de La Tanière doit par ailleurs comparaître le 26 janvier devant le tribunal correctionnel de Chartres pour des faits présumés de harcèlement et de pression psychologique au travail, principalement sur des femmes. Dans l'attente des conclusions judiciaires et des investigations policières, le sort des 140 ânes demeure sans réponse.